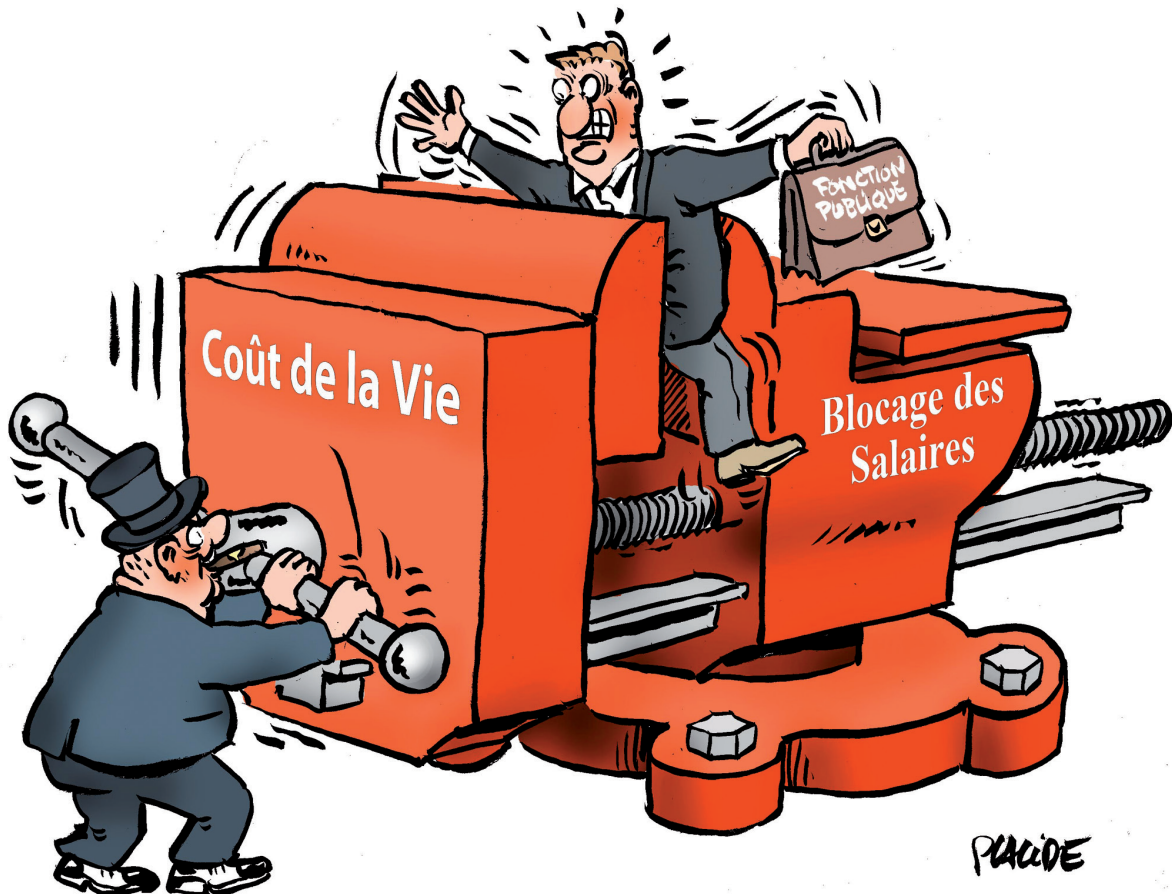
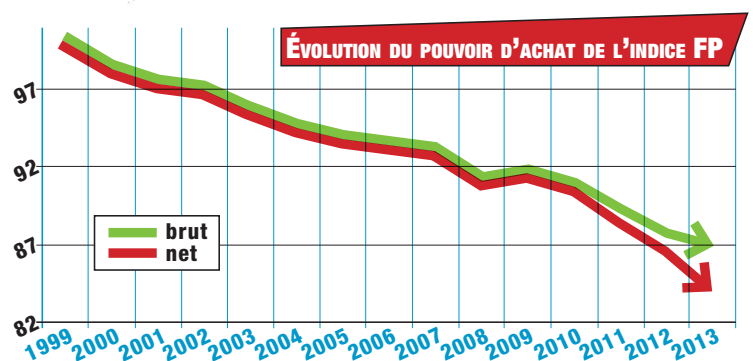


# LE POUVOIR D'ACHAT ET LES SALAIRES C'EST PRIORITAIRE

**FSU**  
**TERRITORIAUX**  
SNUCLIAS



**L**es agents territoriaux sont les salariés les plus mal payés en France (source INSEE janvier 2014). Que ce soit pour les catégories A, B ou C le pouvoir d'achat baisse. C'est la conséquence des politiques austéritaires, de l'augmentation des cotisations sociales et de la TVA, et de l'absence d'une réforme fiscale d'envergure plus juste et plus solidaire. Cette situation sans précédent a de graves répercussions sur les rémunérations et le pouvoir d'achat de tous les agents de la Fonction Publique. Rappelons ici l'importance des services publics locaux et des agents qui permettent un égal accès aux droits pour toute la population.



Le point d'indice, qui sert de référence pour nos salaires est bloqué depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010. Aucune évolution n'est prévue pour 2014... et peut être rien en 2015, quant à 2016 ??? Par contre tout le reste augmente: le montant de la retenue retraite, la TVA, les prix à la consommation, le coût du logement... ! De ce fait notre pouvoir d'achat ne cesse de baisser : **C'EST INSUPPORTABLE !!!** Les salariés-es ne sont pas responsables de la crise. La rigueur et la stigmatisation de la dépense publique aggravent la récession et les inégalités: nous en sommes aussi victimes.

*Une part toujours plus faible des revenus du pays est consacrée aux salaires de la Fonction Publique. Cela veut dire que les agents coûtent moins cher aujourd'hui qu'il y a 15 ans. Pourtant tous les jours nous sommes montrés du doigt et rendus responsables des déficits : c'est FAUX.*

Le gouvernement annonce «des mesures», tout en baissant ses ressources budgétaires. Dès lors, ses propositions ne répondent pas aux 14% de perte cumulée de pouvoir d'achat depuis 1998; soit entre 230 et 280 euros en moins par mois pour les agents de catégorie C par exemple! A la fin de l'année c'est plus d'1 mois de salaire en moins:

**C'EST INACCEPTABLE !!!**

### En Catégorie C :

Même les documents fournis par le Ministère de la Fonction Publique montrent que les agents sont les plus touchés par l'absence de «déroulé de carrière». Plus de 50% des «C» restent irrémédiablement «scotchés» dans leur grade de recrutement avec peu d'espoir d'augmentation, hormis les passages d'échelons. 65% restent toute leur carrière en échelle 3 dont les premiers indices flirtent régulièrement avec le SMIC.

*Quelques exemples :* seuls 8% des adjoints administratifs atteignent l'échelle 6, moins de 1% pour les ATSEM et les agents sociaux. 6% pour les auxiliaires de puériculture qui doivent pourtant être recrutés par concours sur titre!

Ces professions essentiellement féminines sont particulièrement maltraitées.

### En Catégorie B :

Les salaires de « pied de grille » sont inférieurs au début de la catégorie C. Par exemple un rédacteur recruté par concours avec le BAC commence à un indice moindre (310) qu'un agent de cat C relevant de l'E3 et recruté sans concours (316)

La réforme du Nouvel Espace Statutaire (NES) provoque un allongement des carrières !! Une assistante sociale qui débutait sa carrière en 1984 avec 1,3 smic commence aujourd'hui avec 1,07... soit une perte conséquente de plusieurs milliers d'euros sur une année.

### En Catégorie A :

L'absence de reconnaissance des qualifications et des responsabilités provoque un tassement des rémunérations et un manque d'attractivité pour celles et ceux qui voudraient se lancer dans une carrière dans la FPT. Cette situation est aussi un frein pour la mobilité entre les différents secteurs de la Fonction Publique

**La FSU défend une réforme fiscale d'ampleur: c'est un moyen essentiel pour répondre aux besoins fondamentaux de la population qui restent très importants, et un outil de redistribution.**

*Nous avons toutes et tous des droits... Ensemble faisons les respecter... Ensemble faisons nous respecter !*

### EXIGEONS ENSEMBLE :

- ➔ **65 POINTS D'INDICE EN PLUS POUR TOUTES ET TOUS (300€/MOIS)**
- ➔ **LE MINIMUM FONCTION PUBLIQUE (SMIC) À 1700€**
- ➔ **LA RECONNAISSANCE DE NOS QUALIFICATIONS**



**SALAIRES ET POUVOIR D'ACHAT,  
VOUS DÉFENDRE EST NOTRE COMBAT.**

**AGISSONS avec la FSU.**  
**TERRITORIAUX.**  
**SNUCLIAS**

CONTACT  
**www.snuclias-fsu.fr**  
173, rue de Charenton 75012 PARIS tél. 01 43 47 53 95 // [snuclias-fsu@orange.fr](mailto:snuclias-fsu@orange.fr)